

Précisions générales préalables

- Mayotte est considéré comme une académie/ département, par conséquent les durées de séjour à Mayotte ne sont pas comptabilisées comme des durées de séjour à l'étranger ou en COM. En revanche, les séjours en COM (Polynésie, Nouvelle Calédonie, St Pierre et Miquelon, Wallis), à Andorre et à Monaco sont comptabilisés dans les mêmes conditions que les séjours à l'étranger.
- Séjour en écoles européennes : l'article 29 du statut du personnel détaché des écoles européennes précise que la durée totale du détachement ne peut dépasser **9 ans**. Le détachement d'une même personne ne peut être renouvelé, à l'exception d'un poste dont la nomination est de la compétence du Conseil supérieur.

Les règles de gestion relatives aux candidatures irrecevables sont les suivantes :

Critères de recevabilité des candidatures	Remarques des représentants des personnels	Règles retenues à compter du recrutement 2018
Âge des candidats :		La candidature présentée par un agent à moins de 9 ans de sa limite d'âge légale est irrecevable
Pas de postes dans les écoles ou la discipline demandées :		Un vœu formulé dans une école ou une discipline dans laquelle aucun poste n'est vacant est sans objet.
Minimum de service en tant que titulaire :	Souhait d'abaisser la durée de 3 à 2 ans et de retirer la condition d'exercice en France	Les candidats doivent justifier de 2 ans de services effectifs en France en qualité de titulaire en tant qu'instituteur ou professeur des écoles pour le 1 ^{er} degré et de professeur certifié ou agrégé pour le second degré
Personnels en cours de séjour à l'étranger :	Les candidatures des agents ayant accompli plus de 9 ans à l'étranger ou en COM ne seront pas examinées	Les candidatures des agents ayant accompli 9 ans consécutifs , ou davantage, de séjour à l'étranger ou en COM ne seront pas examinées
Personnels en retour de séjour à l'étranger :	Les enseignants du 1 ^{er} degré doivent avoir été affectés dans un département pour une période d'au moins 3 ans après un séjour de plus de 9 ans à l'étranger pour que leur candidature soit examinée. Les enseignants du 2 nd degré doivent avoir exercé dans des établissements publics du second degré pour une période d'au moins 3 ans après un séjour de plus de 9 ans à l'étranger pour que leur candidature soit examinée.	Les enseignants du 1 ^{er} degré doivent avoir été affectés dans un département pour une période d'au moins 3 ans après 9 années consécutives ou davantage de séjour à l'étranger pour que leur candidature soit examinée. Les enseignants du 2 nd degré doivent avoir exercé dans des établissements publics du second degré pour une période d'au moins 3 ans après 9 années consécutives ou davantage de séjour à l'étranger pour que leur candidature soit examinée.
Durée maximale de séjour à l'étranger :		Les candidatures des agents qui totalisent au moins 18 ans de services à l'étranger sont irrecevables

NB : les personnels en disponibilité peuvent candidater à un poste en école européenne.

Candidatures et recrutements - écoles européennes 2019 - 1er degré

Campagne recrutement	Nbre de poste	Candidatures recevables	Pas de postes dans les vœux	Candidatures Irecevables	Candidatures hors-délais	Dossiers reçus
2002/2011	16	74	12	46		132
2003/2012	11	43	13	17		73
2005/2014	4	60	15	16		91
2006/2015	2	51	15	26		92
2008/2017	11	99	12	15		126
2009/2018	5	67	36	17		120
2010/2019	6	71	17	9		97
2011/2020	10	74	19	8		101
2012/2021	9	79	4	18		93
2013/2022	6	49	21	13		83
2015/2024	4	45	9	8		62
2016/2025	17	81	0	19	3	100
2017/2026	6	54	5	21	3	78
2018/2027	3	45	7	11	4	60
2019/2028	9	45 + 1	13	20	5	70

Motif d'exclusion	Nombre
N'a pas exercé 2 ans en France après titularisation	1
Pas 3 ans d'ens en France après séjour + 9 ans étranger	1
Ancienneté étranger/com de 9 ans et plus	3
Pas de poste dans les écoles demandées	13
Recruté AEF/E résident	2
Candidatures hors délais	5
Total général	25

Candidatures 2014	
Hommes	20
Femmes	70
Total	90

Candidatures 2015	
Hommes	15
Femmes	47
Total	62

Candidatures 2016	
Hommes	29
Femmes	71
Total	100

Candidatures 2017	
Hommes	23
Femmes	55
Total	78

Candidatures 2018	
Hommes	25
Femmes	35
Total	60

Candidatures 2019	
Hommes	17
Femmes	53
Total	70

+ 1